

Pratiques d'enseignement

PET2005-SKBN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 2 - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 10		VOLUMEHoraire 120 h	
PRÉREQUIS PET1005-SKBN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Bénédicte WILLIOT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Delphine HAESAERTS Sylvie VAN DER LINDEN Bénédicte WILLIOT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 2	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Après son expérience d'observation au cycle 3 en B1 lors de la PET1005 « Observer des situations professionnelles », l'étudiant entre réellement dans la pratique professionnelle : d'abord au cycle 3 (en lien avec l'observation de B1), puis en classe maternelle (ce qui permet une continuité avec la PET3005 « Pratiques professionnelles : gérer les apprentissages au cycle 2 »).

Les AFP préparant aux stages en divers contextes éducatifs et aux différents cycles permettent aux futurs instituteurs d'appliquer les concepts enseignés en classe dans des situations réelles, les exposant ainsi aux réalités du métier. En suivi du « savoir décrire » de B1, l'observation d'enseignants expérimentés, la réflexion sur la pratique et l'acquisition de conseils concrets lors des AFP favorisent une meilleure préparation à la vie professionnelle, en veillant à faire des allers-retours entre théorie et pratique tout au long de l'année, tout

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

C1 :

- Concevoir des activités en lien avec les référentiels et programme.

C2 :

- Collaborer avec ses condisciples de la section ou d'une autre section et avec le maître de stage.
- Exploiter les connaissances, les compétences et les idées d'un groupe de personnes pour mettre en place des projets, résoudre des problèmes, prendre des décisions ou innover de manière collaborative.
- Collaborer avec des partenaires de l'environnement proche dans le cadre des classes du dehors (si le contexte le permet).

C3 :

- Montrer une connaissance approfondie des sujets et concepts-clés enseignés.
- Maîtriser les techniques d'enseignement (dont numériques) pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves.
- Observer de près le comportement, les interactions sociales, les signaux non-verbaux des élèves, leur engagement dans les tâches d'apprentissage, leurs besoins spécifiques et s'y adapter en donnant des rétroactions et des feedbacks (= réguler).
- Préparer des activités en s'appuyant sur de multiples ressources, anticiper les obstacles, les stratégies et difficultés des élèves et proposer des aides et indices en fonction de ceux-ci.
- Pratiquer le co-enseignement avec le maître de stage.
- Créer un environnement positif et bienveillant, propice aux apprentissages, où chaque élève se sent accepté et respecté.
- Favoriser le travail collaboratif des élèves.
- Encourager l'expression libre et le partage d'idées, pratiquer l'écoute active.

C4 :

- Analyser des pratiques professionnelles en utilisant des grilles permettant de prélever des indices pertinents.

- Faire preuve de distance critique grâce à l'utilisation du savoir analyser et la mobilisation des démarches d'analyse.
- Cibler les ressources nécessaires pertinentes en fonction des objectifs d'apprentissage et du public cible lors du travail préparatoire.
- Adapter les approches pédagogiques en fonction des recommandations émanant des recherches.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS décrits ci-dessus.

CONTENU

AFP et stage au cycle 3 (18h disciplinaires, 6h pédagogique avec le disciplinaire)

Le stage au cycle 3 est divisé en 2 semaines :

- Q1 (2 ects) : une semaine de stage où l'étudiant prend en charge 40% du temps d'enseignement (avec un accent mis sur les activités de français et de mathématiques et en proposant du co-enseignement avec le MS pour faciliter l'entrée dans la pratique).
- Q2 (3 ects) : une semaine de stage où l'étudiant prend en charge 80% du temps d'enseignement (avec un accent mis sur les activités d'éveil). Les pratiques de co-enseignement sont conseillées durant les 20% du temps restant.

- Réalisation de 3 AFP (en amont des stages) répartis de la manière suivante :

- o 6h de français (dont 2h partagées avec un pédagogue) au Q1
- o 6h de mathématiques (dont 2h partagées avec un pédagogue) au Q1
- o 6h d'éveil (dont 2h partagées avec un pédagogue) au Q2

§ Bastogne = géographie

§ Namur = sciences/histoire

Les étudiants ayant droit à 18h d'AFP, chaque AFP sera succédé de 2h de travail en autonomie pour terminer le travail préparatoire.

En finale, chaque étudiant préparera 3 activités d'enseignement (1 en français, 1 en math, 1 en éveil) pour son stage. Ces activités seront un tremplin vers la conception en autonomie des autres sujets qu'il devra traiter en stage.

AFP et stage en M3 (ou M2/M3) (6h MFP de S1, 6h pédagogique)

Les AFP permettront aux étudiants de construire et préparer, en partie, les activités à mener en stage. En fonction du contexte de stage et des pratiques du MS, voici une liste d'activités suggérées :

- Préparer et animer les rituels et l'accueil.
- Concevoir une préparation comprenant 5/6 ateliers pour la semaine et les animer chaque jour en co-enseignement avec le maître de stage.
- Concevoir une activité collective par jour (math, français, éveil...).
- Participer à la mise en place et à l'animation des espaces (cf. Faucon Méjean, 2020)

L'étudiant mène les activités préparées lors du stage en M3 et complète le stage par de l'observation participante et des activités de co-enseignement.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET2005-D2CYC — Pratiques d'enseignement	- Le guide des stages en T2 (vadémécum) - Les consignes spécifiques aux stages au cycle 3 et en maternel - Les consignes relatives à la préparation des stages au cycle 3 et en maternel - Le livret d'observation (un livret pour chacun des 2 stages) - Le carnet de développement professionnel (un CDP pour chacun des 2 stages) - Tous les supports nécessaires à la préparation des activités (programmes, ouvrages, articles, syllabi, notes personnelles, référents construits par l'étudiant ...) - Notes de cours disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET2005-D2CYC — Pratiques d'enseignement	120 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET2005-D2CYC — Pratiques d'enseignement	AFP : <u>Les ateliers de formation professionnelle en vue du stage au cycle 3 :</u> <u>AFP cycle 3 : français et mathématique (au Q1)</u> 6h en français dont 2 h avec le pédagogue - 6h en mathématique dont 2h avec le pédagogue But : vivre des activités en français et en mathématique pour le cycle 3 - vérifier la bonne compréhension des différentes rubriques de la fiche de préparation vues au cours d'ingénierie et identifier la capacité de l'étudiant à utiliser le protocole. <u>AFP cycle 3 : éveil (au Q2)</u> 6h d'éveil dont 2h partagées avec le pédagogue But : vivre une activité en éveil - Dégager des principes généraux concernant la conception des activités en éveil transférables à d'autres activités <u>AFP M3 (au Q2)</u> Vivre et analyser des activités de terrain (M3). <u>Les ateliers de formation professionnelle en 3e maternelle</u> But : le maître de formation pratique de Section 1 préscolaire (6H) et le pédagogue (6H) préparent les ateliers thématiques <u>Stages :</u> La formation est construite selon le principe de l'alternance théorie-pratique : - Journées d'observation - Journées de préparation à la HE supervisées par l'équipe, réponses aux besoins individuels - Une semaine à 40% au cycle 3 (stage formatif à l'exception de la compétence 1 : au Q1) : activités en français et en mathématique - Une semaine à 80% au cycle 3 (stage certificatif : au Q2) : activités dans toutes les disciplines - Une semaine à 60% en M3 (stage certificatif : au Q2)

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Intégrer ces différents AFP et stages (en alternance tout au long de l'année) au sein d'une même UE favorise une progression logique, une meilleure intégration des connaissances théoriques et une continuité dans le développement des compétences professionnelles.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée: OUI

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note globale de l'UE est conditionnée par la réussite de chacune des compétences.

En cas de réussite de chacune des compétences, la note de l'UE correspond à la moyenne arithmétique pondérée des compétences et de la pondération de chacun des 2 stages.

Si une compétence est en échec (quel que soit le stage), la note de l'UE sera traitée de manière qualitative par le jury de délibération de stage, au regard du profil de l'étudiant. Une seule compétence non acquise peut donc entraîner un échec global de l'UE.

Les AFP ne sont pas évalués mais intégrés à la cote de stage car ils sont des ressources pour outiller les pratiques de stage.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

APET2005-D2CYC — Pratiques d'enseignement	L'UE PET 2005 intitulée « Pratiques d'enseignement » s'articule autour de la pratique professionnelle. Dès lors, les deux stages certificatifs (C3 2e partie et M3) constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Et, les activités d'apprentissage « Ateliers de formation professionnelle » (AFP) sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Par conséquent, l'évaluation de l'AFP est entièrement intégrée dans la cote de stage car il vise la compétence 3.1.B « Anticiper l'action pédagogique » (préparations). Cela signifie qu'il n'y aura pas de cote spécifique pour l'AFP. <u>Les activités « stages » et les « AFP »</u> sont évaluées via une cote de 200 points. En juin, la cote est établie sur base des compétences acquises ou non de la manière suivante: - Pour un étudiant qui a acquis toutes les compétences, la cote globale de stage correspond au total des cotes obtenues pour chacun des stages certificatifs en fonction de la pondération de chacun d'entre eux. En T2, les stages certificatifs sont : - Ø Le stage du Q2 au cycle 3 (140 points). Cependant, un malus de 15% peut être appliquée sur la note globale du stage certificatif au cycle 3 si la compétence 1 "Savoir-être dans le contexte scolaire" à l'issue du stage formatif du Q1 n'est pas acquise. - Ø Le stage en maternel du Q2 (60 points) - Lorsque le stagiaire obtient une compétence non acquise quel que soit le stage, nous n'effectuons aucune moyenne. La situation est traitée de manière qualitative en délibération de stage. Autrement dit, la réussite de l'UE PET 2005 est conditionnée par la réussite de chacune des compétences. Si une compétence est en échec, la note de l'UE sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. Une seule compétence non acquise peut donc entraîner une note négative donc un échec à l'UE PET 2005. La décision finale est assumée collégialement uniquement par le jury de l'UE. Les activités de stage sont non remédiables. Dès lors, en cas d'échec à l'UE, l'étudiant devra représenter les deux stages du bloc 2 (le stage au cycle 3 et le stage en maternel) l'année académique suivante. <u>Pour l'évaluation des stages certificatifs :</u> Évaluation à l'aide d'une grille critériée (compétences traduites en termes d'indicateurs) : - par le maître de stage (via la grille d'évaluation du maître de stage). - par les accompagnateurs de stage (via la grille d'évaluation de l'accompagnateur de stage) A l'issue de chaque stage certificatif, l'étudiant reçoit <u>deux documents récapitulatifs</u> : - Le document synthèse du stage qui reprend les informations collectées durant la préparation, celles recueillies dans les différents rapports (maître de stage et accompagnateur) et de celles issues de son carnet de développement professionnel. Il obtient une note chiffrée pour chacune des compétences. - Le document "Evolution des compétences professionnelles" qui reprend les notes obtenues pour les différentes compétences sur l'ensemble de sa formation <u>Modalités de récupération des journées non prestées</u> (CM, journées sportives, pédagogiques ...) Si l'étudiant participe à une journée pédagogique ou à une journée sportive ou à une autre sortie, il ne doit pas récupérer cette journée. Au-delà d'une journée, il récupère toutes les journées non prestées. Toute activité extérieure à l'école de stage doit être mentionnée dans l'horaire de stage. En cas de maladie de courte durée (1 jour ou 2), le responsable de stage (AIP) organise la prolongation à l'issue de celui-ci (un avenant à la convention de stage est dès lors nécessaire) Le cas de l'étudiant qui ne peut pas participer/réaliser, pour des raisons valables (hospitalisation, certificat médical de longue durée), aux activités d'apprentissage non remédiables comme les stages sera examiné par le responsable de stage. Si la récupération est organisée un avenant à la convention de stage sera rédigé. <u>Modalités d'arrêt de stage (cf. doc Arrêt de stage)</u> <u>Pour raisons pédagogiques :</u> L'horaire de stage n'est pas encodé dans les délais sur la plateforme E-stage. La farde de stage est non conforme, incomplète ou non rendue. Les activités ne répondent pas aux attentes minimales requises et portent préjudice à l'apprentissage des élèves. Manque de garanties relatives au bon déroulement de la partie active du stage (dans l'intérêt de l'étudiant, celui des élèves et/ou celui de l'école) : le maître de stage n'a pas reçu les préparations FINALES (càd préparations corrigées) complètes et conformes aux exigences (telles que précitées par la Haute Ecole) au minimum 3 jours ouvrables avant la date prévue pour l'activité. Enfin, de graves difficultés dans la gestion du groupe et dans la maîtrise des matières peuvent également justifier une interruption de stage. <u>Pour des raisons disciplinaires :</u> Il en est de même pour les attitudes comportementales qui ne sont pas en accord avec les exigences de la profession (ex : arrivées tardives, absence de matériel, langage grossier, tenue vestimentaire inadéquate, travail insuffisant, manque de conscience professionnelle, manque de réceptivité aux remarques, attitude inadaptée envers les enfants ...). L'arrêt de stage sera signifié par le document « Arrêt de stage » complété par l'accompagnateur de stage, validé par le responsable de stage (AIP) et signé par l'étudiant (pour prise de connaissance). Le document « Modalités de suivi du stage à la suite de l'arrêt » sera également complété et signé pour définir les modalités de formation substitutives au stage en concertation avec le responsable de stage. 2026-2027 Si de lui-même, l'étudiant ne souhaite pas entamer/poursuivre son stage, le document « Modalités de suivi du stage à la suite de
--	--

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.